

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE RONTALON DU 27 octobre 2008

Secrétaire de séance : Christèle CROZIER

Absents excusés : François DIAZ, Catherine GONCALVES

Approbation du compte-rendu du conseil du 09/09/2008 à l'unanimité.

## **Délibération pour engager les travaux de sécurité avec les recettes provenant du produit des amendes de police :**

Par décision du conseil municipal du 28 avril 2008, 3 propositions avaient été envisagées :

- sécurisation chemin des Garennes
- Fondelys
- rue des Canuts

Seule la première proposition a été retenue : subvention de 6 732 euros accordée par l'Etat, soit 42 % du montant des travaux. Mise en place d'un ralentisseur central ou de 2 mini ralentisseurs en face de la sortie du parking de la Traverse, tout en prenant en considération l'évacuation des eaux pluviales.

Adoption à l'unanimité.

## **Délibération pour autoriser Monsieur le Maire à effectuer le remboursement partiel d'un prêt par anticipation :**

Un manque de précision dans l'énoncé de l'ancienne délibération nécessite une nouvelle délibération : de nouveau, adoption à l'unanimité.

## **Décision modificative : Budget Commune**

La commune finance l'éclairage du futur musée pour un coût de 2 360,19 euros HT.

Décision prise à l'unanimité pour basculer 3 000 euros du poste « Aménagement de la salle des fêtes » vers le poste « Budget salle d'exposition », pour pouvoir financer cet éclairage avant ouverture du musée.

## **Délibération pour donner un nom au musée :**

L'association Culture et Tradition a fait une proposition de dénomination : Musée Paul Buyer ; adoption de cette dénomination avec une abstention au sein du conseil.

A noter, célébration d'ouverture prévue le 6 décembre 2008.

## **Délibération pour indemnisation des frais de déplacement :**

Adoption à l'unanimité : cette indemnisation concerne tous les membres du conseil municipal. Il existe un barème spécifique en fonction de la puissance du véhicule et du nombre de Km effectués.

## **Point sur les Commissions :**

- Edith CARRA : Commission Scolaire

Christine BERTHOLON a terminé sa formation relative à la restauration scolaire. A vérifier, le respect des températures pour la conservation des aliments.

Mise en place d'un service d'accueil des élèves en cas d'absence des enseignants, service assuré par Edith CARRA et Pascale PIECHON.

- Pascale PIECHON : bilan du marché de Rontalon

Une fois par mois, le marché se verra compléter à tour de rôle par un banc de confection femme et un banc de confection enfant.

Le marché de Rontalon figurera bientôt sur le site Web de l'Association qui vise à promouvoir les marchés du Rhône.

Dès le 2 novembre 2008, le camion de pizza bio va s'installer sur la place tous les dimanches.

- Clément BALLY : Commission Communication

Clément a terminé la création d'une page Web relative aux avis de publicité locale pour les marchés publics. Possibilité de télécharger directement des devis.

- Lucien POULAILLON : Commission Voirie

Vente de la saleuse pour éventuellement s'équiper d'un godet auto chargeant : gain de temps.

Prévision d'élagage et curage des fossés avant l'hiver. Une entreprise spécialisée va étudier l'état de santé des platanes de la route du Paradis, pour procéder ensuite soit à leur élagage, soit à leur abattage dans le souci d'assurer la sécurité de la chaussée.

Prévision de l'installation d'un ordinateur dans le local des cantonniers pour centraliser les travaux effectués et éviter de la sorte un gaspillage de papier.

- Anthony CARRA : Commission Environnement

Résultats du concours des villages fleuris : c'est le village de Pomeys qui a remporté le concours, toutefois le jury a émis de bonnes appréciations à l'égard de notre village : prise en considération du renouvellement de cantonniers, de la diversité et agencement de nos plantations, participation des enfants scolarisés aux plantations.

Plantation de pensées à divers endroits, notamment vers le Monument aux Morts.

- Matthieu PIEGAY : Commission Jeunesse

20 candidatures ont été reçues pour le poste d'animateur de l'Espace Jeunes, 4 ont été auditionnés par le jury composé de notre maire Christian FROMONT, de Pascale PIECHON, et de Matthieu PIEGAY. Grégory PONCET, ancien animateur à Messimy, a été retenu. Il connaît les problématiques de la jeunesse, titulaire d'un diplôme universitaire d'animateur ; il maîtrise aussi tout ce qui concerne la gestion financière d'un Espace Jeunes. Caroline KEMPA doit cesser son activité au 15 novembre 2008.

- Jean-Yves BOUCHUT : Commission Bâtiments

Désinsectisation des bâtiments scolaires ; remplacement envisagé d'une baie vitrée du restaurant scolaire ; étude relative à un futur aménagement du local anciennement occupé par Sylvie Blanzat et de la Cure ; installation d'essuie-mains et de distributeurs de savon à l'école.

Le SYDER a installé une lanterne sur le site de la médiathèque.

### Questions diverses :

Un courrier anonyme a été déposé dans la boîte à idée de la mairie. Il s'agit d'une critique de l'éditorial La Gazette : « Devant le caractère infondé et tendancieux de nombreux articles de l'éditorial...ne serait-il pas nécessaire d'organiser un sondage ? ».

La mairie réagit en se positionnant :

Mise en place d'un membre du Conseil Municipal au sein du Comité de correction et de relecture, Christèle CROZIER.

Envisager une nouvelle structure, un nouveau schéma d'ensemble de La Gazette, concernant tant la rédaction que la mise en page.

Absence de courrier écrit d'un éventuel repreneur du café de la Place.

Une réunion publique aura lieu fin novembre 2008 concernant la réalisation d'une piscine intercommunautaire à Taluyers : à cette occasion, l'étude sur les transports sera exposée.